



# Info et règlement BDA 2026

<b>Règlement général</b>	<b>2</b>
Inscriptions	2
Catégories d'âge	2
Solos	2
Duos/trios	2
Catégories groupes	2
Styles de danse	3
Catégories	3
Musique	3
Planning	3
Lieu	3
Jury	3
Awards	4
Tarifs	4
Divers	4
Que pouvez-vous gagner	5
<b>Un récapitulatif par catégorie</b>	<b>6</b>
Meilleur solo	6
Meilleur duo/trio	6
Catégories groupes	6
Studio de danse le plus populaire	7
Chorégraphe le plus populaire	7

# Règlement général

## Inscriptions

Les inscriptions se font via <https://www.belgiandanceawards.be/fr/sinscrire/>. L'inscription doit être effectuée par une personne majeure et n'est définitive qu'après paiement.

Les dates de début et de fin des inscriptions se trouvent sur le site web, sous « Infos pratiques ». Les inscriptions peuvent être clôturées plus tôt si une catégorie est complète.

Le paiement doit être effectué dans un délai de **14 jours ouvrables** après réception de la facture, faute de quoi l'inscription sera annulée.

Toute modification à une inscription doit être communiquée le plus rapidement possible par e-mail, et au plus tard **2 semaines avant la compétition**. Aucun remboursement ne sera effectué, quelle que soit la raison.

En vous inscrivant, vous acceptez automatiquement l'entièreté du règlement.

## Catégories d'âge

Il existe 6 catégories d'âge :

- **Mini's** : jusqu'à 12 ans
- **Kids** : jusqu'à 14 ans
- **Juniors** : jusqu'à 15 ans
- **Teens** : jusqu'à 16 ans
- **Young Adults** : jusqu'à 18 ans
- **Adults** : 18 ans et plus

### Solos

Pour la catégorie « **solo** », l'âge pris en compte est celui du participant au **1er janvier** de l'année de danse durant laquelle a lieu la compétition.

En fonction du nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit d'adapter ou de regrouper certaines catégories d'âge.

### Duos/trios

Pour la catégorie « duo/trio », l'âge pris en compte est celui du danseur **le plus âgé** au **1er janvier** de l'année durant laquelle a lieu la compétition.

En fonction du nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit d'adapter ou de regrouper certaines catégories d'âge.

### Catégories groupes

Dans les catégories « groupes », un nombre limité de danseurs peut être plus âgé que la tranche d'âge, calculée au **1er janvier** de l'année de danse de la compétition :

- 4 à 5 danseurs : 1 danseur peut être plus âgé
- 6 à 10 danseurs : 2 danseurs peuvent être plus âgés
- 11 à 15 danseurs : 3 danseurs peuvent être plus âgés
- etc.

Le nombre de danseurs plus jeunes n'influence pas la catégorie d'âge.

## Styles de danse

Aux Belgian Dance Awards, **il n'y a pas de subdivision par style de danse**. Dans chaque catégorie (par exemple *solo kids*), tous les styles concourent ensemble. Ce n'est donc pas le style qui compte, mais bien les **awards à remporter**.

Cependant, l'organisation BDA se réserve le droit de créer une séparation par styles de danse en cas de grand nombre d'inscriptions.

## Catégories

- Meilleur solo
- Meilleur duo/trio
- Groupes :
  - Meilleur concept
  - Meilleure technique
  - Meilleure chorégraphie synchronisée
  - Meilleure chorégraphie
- Studio de danse le plus populaire
- Chorégraphe le plus populaire

## Musique

Pour chaque catégorie, une durée maximale de la musique est imposée :

- **Solo** : maximum 2 min 00
- **Duo** : maximum 2 min 30
- **Groupe** : maximum 5 min 00

Toute musique dépassant la durée maximale pourra entraîner une **sanction ou une disqualification** de la prestation concernée.

## Planning

Le planning provisoire est communiqué environ **1 mois avant l'événement** via le site web et la newsletter. Le planning définitif est publié dans la **dernière semaine** précédant l'événement.

L'organisation se réserve le droit de **modifier la planification à tout moment si nécessaire**.

## Lieu

Le lieu de la prochaine édition des Belgian Dance Awards est toujours indiqué sur la page d'accueil du site web ([www.belgiandanceawards.be](http://www.belgiandanceawards.be)) et sous la rubrique « Infos pratiques ».

## Jury

La composition du jury est consultable sur notre site web, sous « Infos pratiques » → « Jury ».

Si un membre du jury a un lien avec un danseur, un duo/trio ou un groupe participant, **il ne pourra pas évaluer cette prestation**. Dans ce cas, l'évaluation sera réalisée par **le président du jury** désigné par l'organisation.

## Awards

- Dans les catégories **solo** et **duo/trio**, **seule la première place** reçoit un award. La 2e et la 3e place reçoivent une médaille.
- Dans les catégories **groupes**, il y a **4 awards** à remporter :
  - Meilleur concept
  - Meilleure technique
  - Meilleure chorégraphie synchronisée
  - Meilleure chorégraphie→ Parmi les gagnants de ces 4 awards, un **overall winner** est désigné et reçoit un prix supplémentaire.
  - Si une catégorie compte moins de 4 participants, il y aura autant d'awards que de participants (sauf pour l'overall winner, qui n'est alors pas attribué).
  - Une chorégraphie de groupe ne peut remporter **qu'un seul award**, sauf pour l'overall winner.

## Tarifs

Les tarifs sont disponibles sur le site web, sous « Infos pratiques » → « Tarifs ».

Après l'inscription, vous recevrez une facture avec les coordonnées bancaires.

Le paiement doit être effectué sur le compte **BE17 7360 5170 6421** au nom de **BDA**.

Si le paiement n'est pas effectué dans le délai indiqué, **l'inscription sera automatiquement annulée**.

L'organisation des Belgian Dance Awards se réserve le droit d'**adapter les tarifs périodiquement**.

## Divers

- Le plagiat est strictement interdit.
- Les accessoires et décors sont autorisés, mais doivent pouvoir être montés et démontés rapidement. Ceux-ci doivent être signalés à l'organisation à l'avance.
- L'organisation des Belgian Dance Awards se réserve le droit de **modifier le règlement à tout moment**.
- Tous les danseurs participants doivent être **résidents en Belgique** ou avoir la **nationalité belge** s'ils résident à l'étranger.
- Dans toutes les catégories, les danseurs de **toutes nationalités** peuvent participer, à condition d'être inscrits via une **école/studio de danse belge**.
- Un groupe doit être composé d'au minimum **4 danseurs**.
- Si un membre du jury a un lien avec un danseur, un duo/trio ou un groupe, cette prestation n'est pas évaluée par ce juré, mais par le **président du jury** de l'organisation.

Tout manquement à ces règles peut entraîner **l'exclusion de la compétition**.

## **Que pouvez-vous gagner**

Chaque gagnant de catégorie repart avec l'**award officiel** des Belgian Dance Awards.

Mais ce n'est pas tout : en plus de la reconnaissance sur scène, il y a des **récompenses exclusives** à la clé — allant de **primes en argent** à des **prix en nature**.


Une occasion unique de briller et de rentrer chez vous avec bien plus qu'un trophée !

# Un récapitulatif par catégorie

## Meilleur solo

Tout solo qui respecte les conditions ci-dessous peut s'inscrire, **quel que soit le style de danse** (classique, contemporain, urban, latin, danse de salon, disco, etc.).


- Un solo peut durer maximum **2 min 00**.
- L'âge pris en compte est celui du danseur au **1er janvier** de l'année de compétition.
- Tous les danseurs participants doivent être **résidents en Belgique**, ou avoir la **nationalité belge** s'ils résident à l'étranger.
- Dans toutes les catégories, les danseurs de **toutes nationalités** peuvent participer, à condition qu'ils soient inscrits via une **école ou organisation de danse belge**.

 Tout non-respect de ces règles peut entraîner l'**exclusion de la compétition**.

## Meilleur duo/trio

Tout duo ou trio qui respecte les conditions ci-dessous peut s'inscrire, **quel que soit le style de danse** (classique, contemporain, urban, latin, danse de salon, disco, etc.).


- L'âge pris en compte est celui du **danseur le plus âgé** au **1er janvier** de l'année de compétition.
- Un duo/trio peut durer maximum **2 min 30**.
- Tous les danseurs participants doivent être **résidents en Belgique**, ou avoir la **nationalité belge** s'ils résident à l'étranger.
- Dans toutes les catégories, les danseurs de **toutes nationalités** peuvent participer, à condition qu'ils soient inscrits via une **école ou organisation de danse belge**.

 Tout non-respect de ces règles peut entraîner l'**exclusion de la compétition**.

## Catégories groupes

Tout groupe qui respecte les conditions ci-dessous peut s'inscrire, **quel que soit le style de danse** (classique, urban, latin, danse de salon, disco, etc.).

- Un groupe est composé d'au minimum **4 danseurs**.
- La durée maximale d'une chorégraphie de groupe est de **5 min 00**.
- Pour les catégories d'âge, un nombre limité de danseurs peut être plus âgé que la tranche prévue (calculée au **1er janvier** de l'année de compétition) :
  - 4 à 5 danseurs : 1 danseur peut être plus âgé
  - 6 à 10 danseurs : 2 danseurs peuvent être plus âgés
  - 11 à 15 danseurs : 3 danseurs peuvent être plus âgés
  - etc.
- Le nombre de danseurs plus jeunes n'a pas d'impact sur la catégorie d'âge. Tous les danseurs participants doivent être **résidents en Belgique**, ou avoir la **nationalité belge** s'ils résident à l'étranger.
- Dans toutes les catégories, les danseurs de **toutes nationalités** peuvent participer, à condition qu'ils soient inscrits via une **école ou organisation de danse belge**.

 Tout non-respect de ces règles peut entraîner l'**exclusion de la compétition**.

## Studio de danse le plus populaire


Chaque studio/école de danse qui inscrit un **solo, duo/trio, groupe et/ou impro** à la compétition est automatiquement sélectionné pour l'award du **Studio de danse le plus populaire**.

### Comment le gagnant est-il choisi ?

1. L'organisation inscrit le studio/école de danse sur la **liste des candidats** et le mentionne sur le site web.
2. Un **système de vote** est mis en place, permettant au studio/à l'école de promouvoir activement sa candidature et de récolter un maximum de votes.
3. À la fin de la période de vote, les **5 studios/écoles les plus populaires** sont contactés pour une **finale avec une deuxième session de vote plus courte**. Ces votes sont ajoutés aux votes existants.
4. Lors de l'événement, il est annoncé lequel des 5 finalistes remporte le très convoité award du **Studio de danse le plus populaire**, ainsi qu'un **prix en argent**.

### Conditions supplémentaires :

- Le gagnant d'une édition ne peut pas participer à l'édition de l'année suivante.
- L'organisation peut, à tout moment, refuser ou retirer un studio/école de la liste si le règlement BDA n'est pas respecté ou en cas de comportement inacceptable (par exemple fraude, racisme, ...).

 Tout non-respect de ces règles peut entraîner l'**exclusion de la compétition**.

## Chorégraphe le plus populaire

Tout chorégraphe qui respecte les conditions ci-dessous peut être sélectionné :


- Le chorégraphe doit avoir la **nationalité belge** ou travailler dans un **studio de danse belge**.
- Le chorégraphe doit être **actif** et créer des chorégraphies durant l'année de compétition.

### Comment le gagnant est-il choisi ?

1. Le chorégraphe peut être sélectionné via une **mention sur les réseaux sociaux** ou par e-mail à **info@belgiandanceawards.be**.
2. L'organisation inscrit le chorégraphe sur la **liste des candidats** et le mentionne sur le site web.
3. Un **système de vote** est mis en place, permettant de promouvoir activement sa candidature et de récolter un maximum de votes.
4. À la fin de la période de vote, les **5 chorégraphes les plus populaires** sont contactés pour une **finale avec une deuxième session de vote plus courte**. Ces votes sont ajoutés aux votes existants.
5. Lors de l'événement, il est annoncé lequel des 5 finalistes remporte le très convoité award du **Chorégraphe le plus populaire**, ainsi qu'un **prix en argent**.

**Conditions supplémentaires :**

- Le gagnant d'une édition ne peut pas participer à l'édition de l'année suivante.
- L'organisation peut, à tout moment, refuser ou retirer un chorégraphe de la liste si le règlement BDA n'est pas respecté ou en cas de comportement inacceptable (par exemple fraude, racisme, ...).

 Tout non-respect de ces règles peut entraîner l'**exclusion de la compétition**.